

# Mémoire présenté au MEQ

---



**AQÉSAP**

Rendez-vous pour la réussite éducative  
L'éducation au-delà de la pandémie

## MOT DU PRÉSIDENT

---

Lors de la dernière année, tout le système scolaire a été ébranlé par la situation de la pandémie. Le travail en ligne a rendu difficiles les interactions entre les élèves et les enseignants, et les ressources inhérentes à nos disciplines en présentiel furent grandement limitées. En effet, souvent privés de leur atelier et de leurs outils habituels, les enseignants ont non seulement fait de leur mieux, ils ont accompli l'impossible. Les enseignants en arts plastiques ont fait preuve d'une excellente capacité d'adaptation et ont mis en place des stratégies permettant de continuer à offrir un enseignement de qualité à leurs élèves. Pour les semaines, mois et années à venir, nous souhaitons maximiser nos pratiques enseignantes afin que l'élève puisse retrouver un rythme normal dans le développement de ses compétences. Pour ce faire, et en lien avec l'épreuve que nous avons subie et qui a toujours cours, plusieurs membres de l'AQÉSAP ont pris le temps de proposer des pistes de solutions visant l'amélioration des conditions de réussite. Enfin, nous tenons à remercier le ministre Jean-François Roberge ainsi que le MEQ pour cette opportunité de se faire entendre.



Marc Laforest

# Axe 1 : Réussite éducative et rattrapage scolaire

---

## 1. Quelles pistes d'actions devraient être maintenues ou bonifiées ?

- Poursuivre l'offre de formation continue liée aux nouvelles technologies destinée aux enseignants. Les formations spécialisées proposées aux enseignants, par les associations professionnelles et leurs partenaires, leur ont permis de trouver des ressources pédagogiques en ligne facilitant chez l'élève le développement de ses compétences en arts plastiques.
- Il serait pertinent de poursuivre l'utilisation de *Classroom* et d'autres ressources numériques comme outils complémentaires à l'enseignement en présentiel.

## 2. Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

- **Offrir des périodes de récupération plutôt que de surveillance (prévoir une enveloppe pour l'embauche de surveillants). Dans une tâche régulière d'enseignant en art au secondaire de 24 périodes par cycle de 9 jours, trois périodes de dîner, en moyenne, doivent être consacrées à la surveillance. Si ces périodes se déroulaient en présence élève, à des fins de rattrapage de la matière, celui-ci bénéficierait d'une ressource supplémentaire visant sa réussite scolaire.**
- Diminuer les ratios dans les groupes-classes afin de faciliter le rattrapage.
- Retourner dans les locaux spécialisés (ateliers). Un local de classe de type magistral ne convient pas à l'enseignement des arts.
- Équiper adéquatement les enseignants et les groupes-classes en ressources numériques.
- Réduire le nombre d'élèves EHDAA par groupe-classe.
- Au niveau secondaire, offrir aux élèves un choix d'options qui les intéresse. Cette année, plusieurs élèves se sont vus attribuer des cours optionnels qui ne figuraient pas parmi leurs premiers choix.
- Reprendre les activités parascolaires.

## 3. Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?

- L'utilisation des outils technologiques comme *Classroom* a permis de rendre les contenus de cours accessibles en tout temps : un atout pour les élèves et les enseignants.
- Les outils technologiques ont permis de maximiser le temps de rencontres pédagogiques et de comités. Constatant l'efficacité d'une telle formule, il serait pertinent de l'appliquer aux rencontres en journée pédagogique et d'avoir la possibilité de réaliser ses prestations de travail à domicile.

## Axe 2 : Organisation scolaire et encadrements pédagogiques

---

### 1. Quelles pistes d'actions devraient être maintenues ou bonifiées ?

- Une grande proportion de nos membres est en faveur du maintien d'une année à deux bulletins afin de maximiser le temps d'exploration et de création en classe d'art. Cette formule permet aux enseignants de se concentrer davantage sur l'enseignement et les apprentissages. Par contre, selon nos membres, la pondération annuelle de 35 % et 65 % s'avère décourageante pour les élèves du 2e cycle du secondaire. Il serait plus pertinent de miser sur une pondération de 45 % et 55 %, et d'établir ce barème avant le début des classes.
- La plateforme *Mosaik* offre une plus-value évidente par rapport à la structure antérieure. Il serait utile de rendre tous les outils et fonctionnalités de *Mosaik* accessibles.
- Confier l'enseignement des arts plastiques au primaire à des spécialistes afin de contribuer à stimuler la créativité et l'imagination des élèves en leur faisant vivre un processus de création complet, appuyé par des ressources culturelles riches et de qualité. L'enseignant spécialiste en arts peut aussi pallier les lacunes au niveau de la motricité fine de plus en plus fréquentes dû à l'augmentation de l'usage des nouvelles technologies en bas âge.

### 2. Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

- Reconnaître dans la tâche des enseignants en arts le temps destiné à l'achat de matériel et à la planification d'activités culturelles (p. ex., sorties dans les musées et invitations d'artistes à l'école). Par souci d'équité avec la discipline des sciences au secondaire où des techniciens effectuent les achats et préparent le matériel, nous aimerions minimalement avoir du temps reconnu à notre horaire pour l'accomplissement de ces tâches.
- Offrir un meilleur suivi pour les élèves en milieu défavorisé. Dans les écoles, beaucoup d'efforts ont été déployés spécifiquement pour cette clientèle d'élèves, mais étant donné les ressources limitées, plusieurs d'entre eux n'ont pas reçu le service qui leur convenait.
- Au secondaire, offrir plus de périodes de récupération le midi en supprimant les surveillances pour les enseignants. Plusieurs élèves du secondaire éprouvent un grand attachement envers leur local d'arts plastiques. Si l'enseignant en arts demeurait dans sa classe pour y offrir de la récupération, cela contribuerait d'une part à augmenter le sentiment d'appartenance des élèves à leur école et, d'autre part, à offrir un cadre sécuritaire et rassurant pour les élèves vulnérables.
- Rendre une salle d'informatique accessible aux élèves dans tous les établissements d'enseignement.

## **Axe 3 : Santé mentale et bien-être des élèves**

---

### **1. Quelles pistes d'actions devraient être maintenues ou bonifiées ?**

- Pour aider les enseignants à focaliser leur attention sur la réussite des élèves, il s'avère essentiel d'augmenter le nombre de psychoéducateurs, de TES et de ressources psychosociales. La crise pandémique a particulièrement mis en évidence le manque criant de telles ressources.
- Pour maintenir leur état d'équilibre de santé mentale et de bien-être, plusieurs enseignants ont mentionné l'importance de conserver la prestation de travail à 32 heures par semaine. Les élèves réussissent seulement si l'enseignant est au meilleur de ses capacités.

### **2. Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?**

- Offrir les conditions optimales permettant aux élèves de suivre leur programme ou leur cours optionnel dans un contexte favorisant l'appartenance au milieu. Cela inclut qu'ils aient accès aux locaux spécialisés selon leur cursus scolaire; qu'ils puissent sortir de leur local « bulle-classe » quand la santé publique le permettra.

### **3. Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?**

- L'art a contribué au bien-être, à l'équilibre et à la santé mentale des élèves. À cet égard, nous devons garder intacte l'idée que les arts sont essentiels pour le développement global et pour la santé psychologique des jeunes.
- L'expertise technologique permettant de tenir des réunions et d'enseigner à distance.

## **Axe 4 : Enseignement des arts plastiques**

---

### **1. Comment la pandémie a-t-elle modifié l'enseignement des savoirs en arts plastiques ?**

- Vu les limites imposées par l'enseignement à distance, celles liées au manque de matériel (difficulté d'approvisionnement) et vu la nécessité de respecter les consignes sanitaires, les enseignants en arts plastiques ont dû adapter leur planification pour l'enseignement présentiel (p. ex., devoir dispenser les cours d'art en dehors de l'atelier). De plus, les enseignants en arts ont dû élaborer une planification numérique pour les cours à distance. Malgré la complexité de ce travail de réaménagement, et grâce aux propositions novatrices et au partage de connaissances initié par l'association et ses partenaires, plusieurs enseignants ont été en mesure de stimuler l'intérêt et le potentiel créateur de leurs élèves.
- Étant donné la réputation du Québec, reconnue à l'international pour l'excellence en termes de qualité de ses créateurs dans le secteur du numérique, nous aurions tout avantage de miser de plus en plus sur la création médiatique dans le curriculum du cours d'arts plastiques. Les formations offertes en ce moment par les associations professionnelles abondent dans ce sens par leur caractère innovant.

### **2. En quoi la divulgation de la liste des savoirs essentiels en arts plastiques par le ministère de l'Éducation a-t-elle orienté l'enseignement ?**

- Il aurait été apprécié par nos membres qu'il y ait eu au moins une mention pour les arts dans le document portant sur les savoirs essentiels afin que soit rappelée à la population et au milieu scolaire l'importance de la formation globale de l'élève incompatible avec une vision hiérarchisante des disciplines scolaires. L'art a contribué de manière évidente au bien-être des élèves. Son apport a sans doute permis de diminuer le décrochage scolaire et de maintenir l'intérêt de plusieurs élèves en difficulté.

### **3. Comment l'association pourrait-elle davantage contribuer à soutenir professionnellement les enseignants en arts plastiques ?**

- Nous devons poursuivre l'offre de formation continue liée aux nouvelles technologies destinée aux enseignants. Les formations spécialisées proposées par les associations professionnelles et leurs partenaires ont permis aux enseignants de trouver des ressources pédagogiques en ligne facilitant chez l'élève le développement de ses compétences en arts plastiques.

L'aide d'urgence offerte aux associations devrait, pour les années à venir, devenir récurrente étant donné l'évolution constante des outils technologiques.

Voici comment notre association contribue à soutenir professionnellement les enseignants en arts plastiques :

- création d'un congrès annuel (2020-2021 éditions en ligne);
- une journée de formation en lien avec les institutions culturelles (30 avril 2021);
- partages de ressources en ligne sur le site de l'association et les réseaux sociaux;
- poursuite de l'édition de notre revue numérique spécialisée;
- offres aux membres d'avantages favorisant l'accès à la culture;
- échanges avec les autres associations professionnelles pour le partage de ressources.